

COMITE DU VAR HANDBALL

COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE

Masculine

Saison 2007 – 2008

CHAMPIONNAT « PLUS DE 16 ANS » (PERM)

CLUBS ENGAGES

LA GARDE - FREJUS - St TROPEZ - LA FARLEDE - TOULON - FAYENCE - HYERES
CUERS-PIERREFEU - LA VALETTE - BRIGNOLES - CUERS - St RAPHAËL

Formule de championnat à 12 clubs.

Compétition ouverte aux joueurs nés en 1990 et au delà.

REGLEMENTS

Ceux de la FFHB et du Mémento Sportif Comité.

NB : Tous les joueurs doivent être **qualifiés au 22 septembre 2007**

- Arbitrage : géré par la CDA
- Taille des ballons : n° 3 (58/60)
- Durée des matchs : 2 x 30' avec 10' de pause
- 1 temps mort par équipe et par mi-temps (1mn)
- Exclusion : 2'
- Rencontres « aller-retour »
- Classement aux points avec goal avéragé (voir règlement Comité du Var, art 23)

Le club classé 1^{er} à l'issue du championnat accède en « ERM » et conserve pour un an le « Challenge Purificato ».

NOTA :

- 1 - Les clubs engageant 2 équipes doivent fournir un « sept majeur » au Comité (art 4.4)
 - 2 - Toutes demandes de report ou d'inversion de rencontre (voir dates report sur calendrier), doivent être effectuées dans les règles (voir Mémento). Aucun accord téléphonique ne sera toléré.
 - 3 - En cas de match reporté, voir règlement Comité du Var, art 5.
 - 4 - Feuilles de match : la rubrique « responsable police terrain » doit être correctement remplie (inscription d'une personne majeure et licenciée).
 - 5 - Dans la mesure du possible, présenter les licences toujours dans le même ordre sur la feuille de match, et mettre Noms et Prénoms en majuscules.
 - 6 - Après accord des deux clubs, les rencontres peuvent se dérouler en semaine.
- La Commission Sportive Départementale se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Pour la Commission
Le Président

